

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/04/2023

Absents excusés : BELAÏD Sabine (procuration à AYROLES Francis), SARREO Christian (procuration à BEZIAT Jean-Claude)

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Commune de Prudhomat

Fonctionnement 2022 :	Recettes de l'exercice =	812 289.54 €
	Dépenses de l'exercice =	548 917.79 €
Investissement 2022 :	Recettes de l'exercice =	704 016.50 €
	Dépenses de l'exercice =	614 777.17 €

Résultat de Fonctionnement 2022 : + 263 371.75 €

Résultat 2021 reporté : + 407 885.75 €

Résultat de Fonctionnement 2022 cumulé : + 671 257.50 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2022 sur le Budget 2023 :

Report en Fonctionnement : + 468 620.42 € **Report en Investissement : + 202 637.08 €**

Le solde d'exécution 2022 du budget d'investissement reporté est de 123 603.15 € qui seront repris au 001 en recettes d'investissement pour 2023 soit un total de reprise de 794 860.65 €.

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Travaux de voirie en régie : **7 571.98 €**
- Travaux en régie de bâtiments : **1 588.96 €**
- Travaux en régie installation panneaux de voirie : **1 451.02 €**
- Travaux bâtiments communaux : **6 165.74 €**
- Honoraires travaux 2^{ème} tranche sur la Collégiale de Castelnaud : **30 601.54 €**
- Honoraires et frais d'études groupe scolaire de Prudhomat : **458 057.68 €**
- Aménagement Parking Château (onduleur, détecteur barrière et changement de l'imprimante) : **3 500.00 €**
- Création du site Internet et du logo : **2 717.60 €**
- Relevés topographiques pour le projet d'agrandissement et de mise aux normes du Jardin d'Enfants et de la cantine scolaire : **5 195.08 €**
- Remise en état du chemin au « Merle » pour le stationnement : **2 940.00 €**

Service d'EAU de Prudhomat

Fonctionnement 2022 :	Recettes de l'exercice =	117 891.92 €
	Dépenses de l'exercice =	161 364.86 €
Investissement 2022 :	Recettes de l'exercice =	64 923.78 €
	Dépenses de l'exercice =	34 958.20 €

Résultat de Fonctionnement 2022 : - 43 472.94 €

Résultat 2021 reporté : + 68 483.32 €

Résultat de Fonctionnement 2022 cumulé : + 25 010.38 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2022 sur le Budget 2023 :

Report en Fonctionnement : + 25 010.38 €

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Travaux sur réseau d'eau en régie : **5 634.41 €**
- Achat de tronçonneuses et taille haies : **1 131.60 €**
- Travaux et honoraires concernant l'amélioration de la qualité de l'eau : **599.78 €**

Service d'ASSAINISSEMENT de Prudhomat

Fonctionnement 2022 :	Recettes de l'exercice =	106 422.74 €
	Dépenses de l'exercice =	87 241.60 €
Investissement 2022 :	Recettes de l'exercice =	24 932.18 €
	Dépenses de l'exercice =	37 609.11 €

Résultat de Fonctionnement 2022 : + 19 181.14 €

Résultat 2021 reporté : + 35 515.94 €

Résultat de Fonctionnement 2022 cumulé : + 54 697.08 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2022 sur le Budget 2023 :

Report en Fonctionnement : + 44 271.90 € **Report en Investissement : + 10 425.18 €**

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Solde honoraires concernant les travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de Gaubert – Cantegrel : **125.56 €**
- Raccordement à l'assainissement du Domaine de Vayssière : **719.28 €**
- Mise en place de la télésurveillance et de la mesure du débit de trop plein de la station d'épuration des travaux effectués sur les postes de relevage de Reingues, du Molinié et du Camping ainsi que la réalisation du relevé topographique de la station d'épuration : **12 913.50 €**
- Honoraires concernant les frais d'études de la mise aux normes de la station d'épuration : **3 481.32 €**

Lotissement Champs de Nicole

Fonctionnement 2022 :	Recettes de l'exercice =	21 670.86 €
	Dépenses de l'exercice =	17 826.28 €
Investissement 2022 :	Recettes de l'exercice =	0.00 €
	Dépenses de l'exercice =	0.00 €

Résultat de Fonctionnement 2022 : 3 844.58 €

Résultat 2021 reporté : 10 283.28 €

Résultat de Fonctionnement 2022 cumulé : 14 127.86 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2022 sur le Budget 2023 :

Report en Fonctionnement : 14 127.86 €

Les principales dépenses réalisées sur l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Achat terrain consorts Village : **3 244.84 €**

Suite à la présentation des comptes administratifs par Monsieur le Maire, et celui-ci ayant quitté la salle afin qu'il soit procédé au vote, Madame Josette FROMENTEZE, 1^{er} adjoint, demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les comptes administratifs 2022 de la commune, des services d'eau et d'assainissement. Les comptes administratifs 2022 sont votés à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 :

Budget communal :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **1 171 931.86 €**
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de **2 465 399.63 €**

Principaux investissements prévus sur le budget 2023 :

- Achat matériel
- Travaux d'entretien sur les bâtiments communaux
- Travaux d'entretien extérieur et d'assainissement de la Collégiale de Castelnaud – 3^{ème} tranche
- Travaux d'agrandissement et de rénovation du Groupe Scolaire de Prudhomat
- Mise en sécurité électrique des cloches et horloge de l'église de Bonneviolle
- Eclairage public à Champs de Nicole
- Travaux d'enfouissement de réseaux à Champs de Nicole

- Travaux de restauration et de protection de la grange étable à Champs de Pauliac
- Création du Site Internet
- Achat des terrains de la Gravière de Reingues
- Projet d'agrandissement et de rénovation du Jardin d'Enfants et de la cantine scolaire
- Création de places de stationnement à Vayssière
- Renforcement réseau électrique à Camp Cabrol
- Achat informatique et mobilier école
- Divers travaux en régie

Budget d'eau :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **128 513.36 €**
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de **86 288.31 €**

Principaux investissements prévus sur le budget 2023 :

- Achat matériel
- Installation borne à incendie
- Travaux d'entretien sur réseau d'eau
- Mise en place du schéma directeur du réseau d'eau potable

Budget d'assainissement :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **141 533.72 €**
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de **284 225.82 €**

Principaux investissements prévus sur le budget 2023 :

- Travaux d'entretien sur réseau d'assainissement
- Achat matériel
- Diagnostic du réseau d'assainissement
- Réhabilitation de la station d'épuration

Budget Lotissement Champs de Nicole :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **14 127.86 €**
- Pas de programme d'investissement à la section d'investissement

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Au vu des comptes administratifs 2022 et considérant la hausse des bases d'imposition largement réévaluées par les services de l'Etat, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal **de ne pas augmenter** les taux d'imposition pour 2023.

Les nouveaux taux seront donc similaires à 2022, soit :

- Foncier Bâti : **43.42 %**
- Foncier Non Bâti : **187.92 %**
- Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires (THRS) : **11.61 %**

BUDGETS PRIMITIFS 2023 SIVU JARDIN D'ENFANTS ET SIVU ANIMATION PERISCOLAIRE

Budget SIVU Jardin d'Enfants :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **227 150.47 €**
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de **506.22 €**

Budget SIVU Animation Périscolaire :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **294 697.89 €**
- Pas de programme d'investissement à la section d'investissement

PLUiH CAUVALDOR

Monsieur le Maire et Madame Laurence BONAL présentent au Conseil Municipal les modifications apportées par Cauvaldor au projet initial du PLUiH fourni par la Mairie ainsi que les granges répertoriées pour un changement de destination (projet en cours et à venir).

Le PLUiH de Cauvaldor doit afficher les orientations du PADD, notamment en privilégiant la reprise du bâti existant afin de diminuer la consommation d'espaces. La prise en compte des enjeux locaux et l'intégration des projets en cours sur notre commune sont une priorité pour le Conseil Municipal.

EMPLACEMENT RESERVE BOSCAU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la restauration de la fontaine de Boscau, du lavoir ainsi que des murets s'y rapportant. Il souligne également la valeur patrimoniale de cet ensemble au pied du Château de Castelnau y compris du vivier attenant, de par le bâti construit en pierres d'architecture en glacis.

Le Conseil Municipal décide de geler cette emprise foncière par un emplacement réservé repris dans le PLUiH comme le permet le code de l'urbanisme pour préserver les éléments de paysage d'ordre historique et architectural ayant un intérêt majeur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUVALDOR : TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents taux d'imposition votés par Cauvaldor :

- TFB du 1 % à 2 %
- THRS de 7,9 % à 11 %
- TEOM de 11,24 % à 12,32 %

La hausse des taux d'imposition a été rendue nécessaire suite à la perte du F.P.I.C. (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales afin de pouvoir équilibrer les différents budgets et pour maintenir les investissements nécessaires à notre territoire.

SOCIETE SCIME

Le projet de la Société SCIME a été présenté par Messieurs MEJESCAZES Christian et Paul le 28 mars.

Une réunion en présence de Madame la Sous-préfète en présence des services de la DDT de Cahors, de Cauvaldex, du service ADS de Cauvaldor, du cabinet d'architectes Arkhidéa, de Monsieur le vice-président de Cauvaldor en charge de l'économie a permis d'appréhender ce projet qui consiste en la réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole inexploité voué à devenir une friche agricole.

Cet aménagement permettra le développement de cette entreprise et son évolution au vu de l'activité actuelle notamment autour du « Made in France ».

ECOLE - TRAVAUX

Envirobât - BDO

Dans le cadre de la démarche BDO, le projet de rénovation et d'agrandissement de notre école a été retenue sur 184 projets pour représenter la Région Occitanie lors d'un Webinaire national qui a eu lieu le 6 avril et qui a réuni plus de 300 participants.

CAMP CABROL II

En raison des travaux d'aménagement du Lotissement Camp Cabrol II, la route du Port de Barrié à partir de la maison de Madame BLAVIGNAC et jusqu'à l'entrée du lotissement actuel sera fermée à la circulation.

SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU D'EAU POTABLE

Afin effectuer un diagnostic de notre réseau avec un schéma directeur qui établira un chiffrage pour une filtration aux charbons actifs ainsi qu'une étude pour une éventuelle connexion avec un autre réseau AEP, le Conseil Municipal approuve le recrutement du Bureau Dejante Eau et Environnement Sud-Ouest pour un montant de 29 865,00 € TTC.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'engagement financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50 % et du Département à hauteur de 30 % pour ce dossier.

GRAVIERE DE REINGUES

L'ensemble de cet espace, aujourd'hui propriété de la commune, va bénéficier d'une étude pilotée par EPIDOR afin de mettre en place des travaux de renaturation ainsi qu'un espace qui permettra à la Fédération Départementale de Pêche d'aménager un parcours pédagogique autour de cette activité. Ces travaux d'aménagement financés par l'Europe (programme LIFE), l'A.E.A.G. (Agence de l'Eau Adour Garonne) et le S.M.D.M.C.A. (Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval) sont programmés en 2024.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 26 mai 2023 à 20h30
- Vendredi 7 juillet 2023 à 20h30
- Vendredi 8 septembre 2023

SEANCE LEVEE A 23H15

Le Maire

